

# Décarbonation de l'industrie Focus sur les industries agroalimentaires en Occitanie

Webinaire Occitanie du 5 décembre 2023

*Service Economique de l'Etat en Région (SEER) – **DREETS Occitanie***

*Service Régional Agriculture et Agroalimentaire (SRAA) – **DRAAF  
Occitanie***

*Direction régionale Occitanie – **ADEME Occitanie***

# Un heure pour comprendre

- Les grands enjeux de la décarbonation et la place des IAA
- Les outils déjà disponibles pour décarboner votre entreprise
- Prêts pour aller encore plus loin ? Les perspectives

# Vos contacts en Occitanie

- DREETS Occitanie : Guillaume BELOT  
[guillaume.belot@dreets.gouv.fr](mailto:guillaume.belot@dreets.gouv.fr)
- ADEME Occitanie : Sean COQ - Adrien VASSILEVSKY  
[sean.coq@ademe.fr](mailto:sean.coq@ademe.fr) et [adrien.VASSILEVSKY@ademe.fr](mailto:adrien.VASSILEVSKY@ademe.fr)
- DRAAF Occitanie : Catherine FOYER-BENOS – Jean-Philippe BORDES  
[catherine.foyer-benos@agriculture.gouv.fr](mailto:catherine.foyer-benos@agriculture.gouv.fr)  
[jean-philippe.bordes@agriculture.gouv.fr](mailto:jean-philippe.bordes@agriculture.gouv.fr)

# Des enjeux stratégiques pour la Nation et pour les entreprises

L'enjeu climatique

La souveraineté nationale

La compétitivité des  
entreprises



Le rôle de l'industrie :

- des émissions en moins
- des solutions en plus



**Accord  
de Paris**  
« + 2°C »



**Fit for 55**  
-55%  
1990 → 2030



**SNBC 2 (3)**  
-35%  
(-45/-50% ?)  
2015 → 2030

**Décarboner  
l'industrie**

Baisse des  
émissions



**Apporter des solutions**

Transport, bâtiment, recyclage,  
etc.



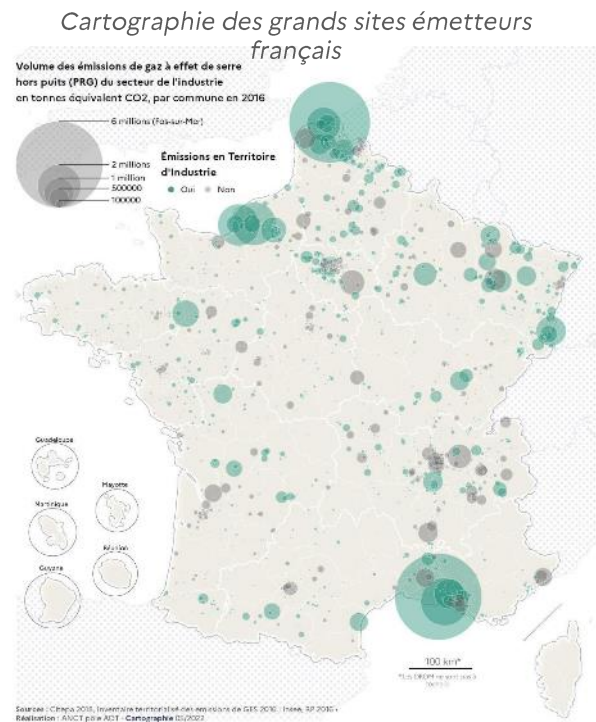
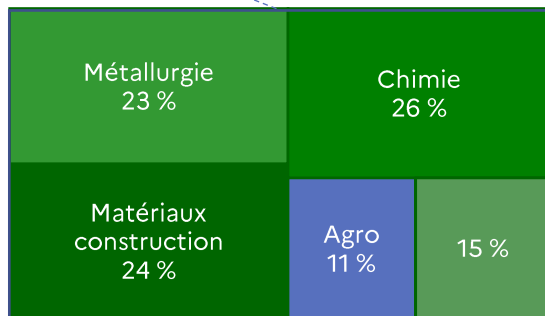
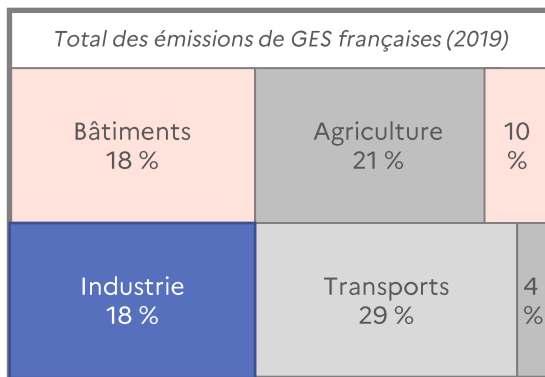
...

# Une grande concentration des émissions industrielles

⇒ Autour de 4 grandes filières émettrices

⇒ Autour de certains grands sites industriels

**Mais cela ne suffira pas de se limiter à ces sites et filières !**



# Les IAA et les émissions de GES

- **Des émissions très dispersées :**
  - 2 sites parmi les 50 plus gros émetteurs nationaux – 7,5% des émissions de la filière
  - 173 sites EU-ETS pour 60% du total des émissions de GES de la filière
  - + de 17 000 entreprises (98% TPE-PME) pour ~1/3 des émissions de GES de la filière
- **Les principales sources d'émission :**
  - Combustion d'énergie fossile (84%)
  - Production de chaleur et de froid – HFC (14%)
- **Principaux secteurs émetteurs (hors HFC) :**
  - Sucres et dérivés (30%)
  - Amidon (20%)
  - Produits laitiers (20%)
  - Aliments pour animaux, viande, autres produits transformés (hors sucre)
- **Une trajectoire déjà baissière (-21% depuis 2015) surtout pour les HFC (-46% vs -17% pour les combustibles fossiles)**
- **Trajectoire de -40 à -50% d'ici à 2030**

# Une transition en 4 piliers

- **Economiser l'énergie :**
    - Sobriété
    - Efficacité énergétique
    - Malgré des consommations supplémentaires (réindustrialisation, H2, CCS)
  - **Electrifier rapidement les usages :**
    - Véhicules électriques
    - PAC
    - Production d'H2 par électrolyse
    - Procédés industriels
  - **Mobiliser les ENR thermiques :**
    - Biomasse : bois énergie, bio-carburants, biogaz
    - Solaire thermique
    - Géothermie
    - Déchets
  - **Capter les émissions résiduelles et incompressibles**
- Il nous faut :
- Innover
  - Industrialiser
  - Déployer

## Les principes de France 2030

- Annoncé par le Président de la République le 12 octobre 2021
- Plan d'investissement ambitieux doté de 54 Md€ (dont 4 Md€ de fonds propres) déployés sur 5 ans

### Une doctrine d'investissement ambitieuse :

- **Impact transformant et création de valeur pour la société**, notamment à travers un objectif de **50% des crédits liés à la décarbonation** et la **constitution d'actifs stratégiques pour la France** ;
- 50 % des crédits de France 2030 seront consacrés aux **acteurs émergents** ;
- **Accepter la prise de risque** tout en maintenant une **forte sélectivité** et un **haut niveau d'exigence**;
- Investissements dans **l'innovation ET dans l'industrialisation** (changement de doctrine par rapport aux investissements d'avenir) ;
- Les enveloppes pourront évoluer en fonction des besoins et de la consommation.





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Parcours ADEME pour la décarbonation de l'industrie

Programme PACTE industrie

DECARB IND

Diag BPI France

Fonds Chaleur

Projet CARBONEA

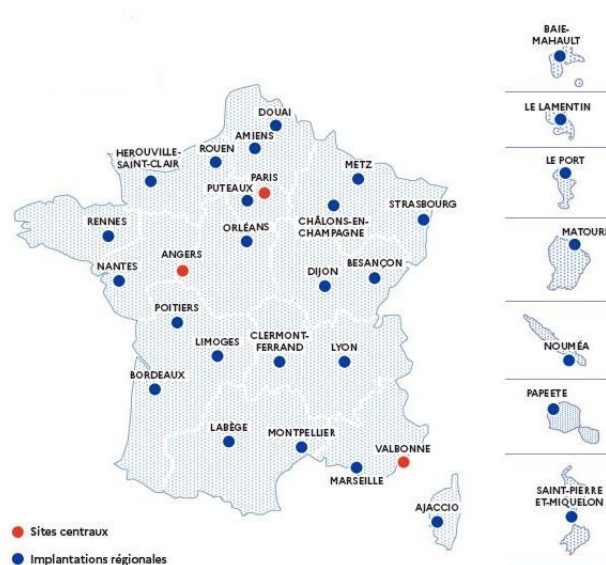
# AGIR PLUS, PLUS VITE..

## Notre raison d'être :

Accompagner et accélérer la transition énergétique pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

## Nos leviers :

- **Soutenir l'innovation et la recherche**, faire progresser les connaissances, éclairer l'avenir à travers une approche prospective
- **Animer** et mettre notre expertise au service des citoyens, territoires et acteurs économiques
- **Apporter une aide financière** pour accélérer la transition énergétique



**1220**

Collaborateurs

Dont

**498**

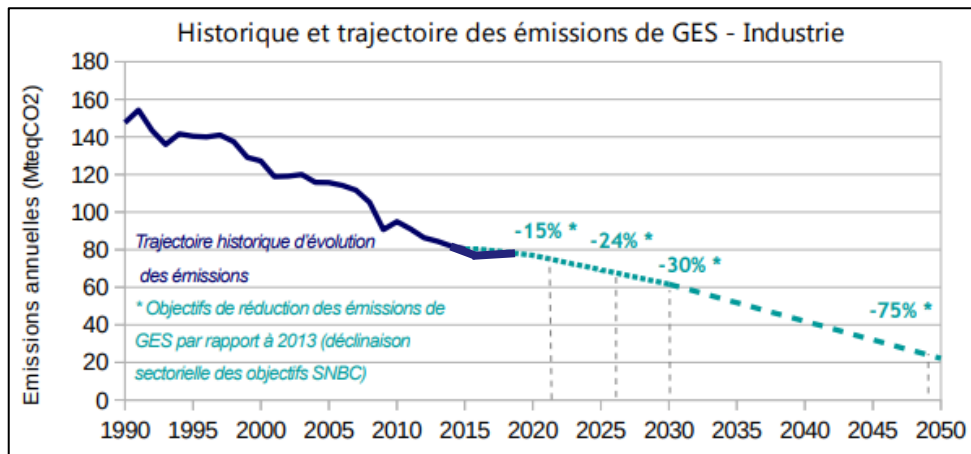
en directions régionales

**180**

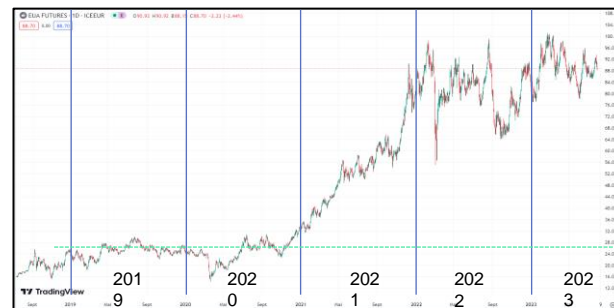
doctnants

Chiffres en juin  
2022

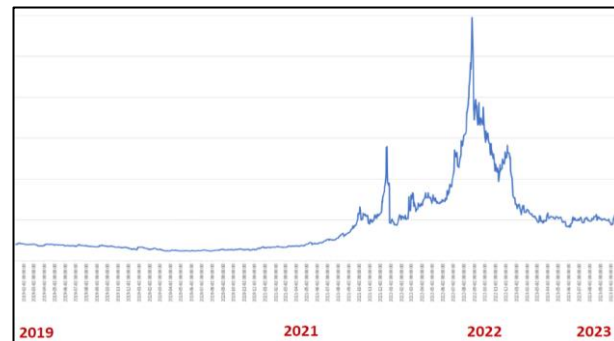
# Des opportunités ou des contraintes



**Trajectoire SNBC pour atteindre la neutralité carbone en 2050**  
Secteur industrie (national)



Augmentation Prix tCO<sub>2</sub>



Augmentation prix des Energies



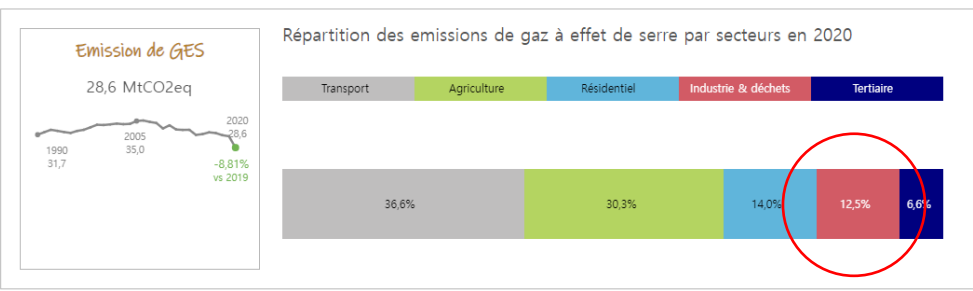
Indice Carbone  
Produits finis

# En Occitanie

## Consommation totale par secteur en GWh (Occitanie)

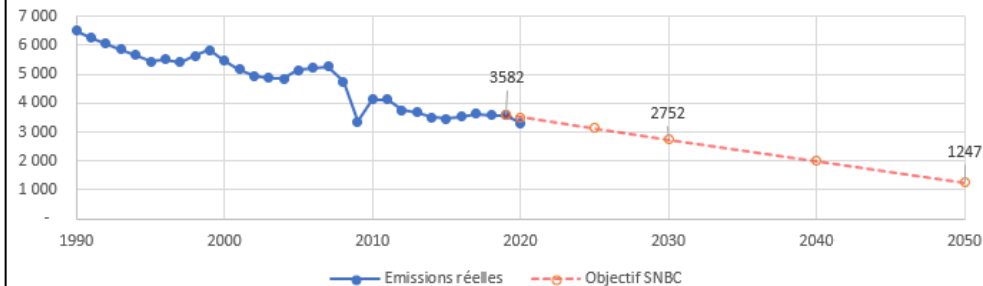


## GES Emission de gaz à effet de serre | *Etat des lieux 2020 et évolution*



## Emissions de GES (ktCO<sub>2</sub>eq) du secteur industrie en Occitanie

**Objectif annuel :  
- 70 ktCO<sub>2</sub>e par an**



# La décarbonation

Etape 1 : Connaitre  
ses consommations

*Les dispositifs phares :*

## DIAGNOSTIC

**Diag Eco-Flux**  
**Diag Décarbon'Action**  
**Diag Ecoconception**

Parcours encadré par un prestataire référencé

Coût : 3 000 à 7 000 €



## AIDE A LA DECISION

**Audit énergétique volontaire**  
**Etude de faisabilité d'un projet**

Choix du prestataire et contenu de la prestation défini par l'industriel (selon modalités)

Financement : entre 50 et 70%



## FORMATION / STRATEGIE

**Formation Référent Energie Industrie**  
**Prime pour mise en place ISO50001**  
*Formation/coaching financement (2024)*

**Etude opportunité mix énergétique**  
**Définir sa stratégie bas carbone et sa trajectoire d'investissement**



## Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser vos flux



Le dispositif Diag Eco-Flux propose un **accompagnement personnalisé** pour **réaliser des économies durables, en réduisant les consommations d'Énergie, Matière, Eau et production de Déchets**

### POURQUOI ?

Le Diag Eco-Flux s'adresse aux dirigeants qui souhaitent **réaliser des économies** et **initier une démarche de transition écologique pour un ou plusieurs de leurs établissements**. Ce programme s'inscrit dans le **Plan Climat lancé par Bpifrance**.

En moyenne, les actions préconisées permettent de générer **70k€ par an**.

### COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude spécialisés en optimisation de flux.

**Ce réseau d'experts est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME**. Composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau, **l'accompagnement se fait sur 15 mois**.


### POUR QUI ?


- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français
- Avec **un ou plusieurs sites** (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui comptent **entre 20 et 250 salariés\***
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- Possibilité de faire plusieurs diagnostics pour une même entreprise (1 par site)
- Exclusions : entreprises en « difficultés » selon la définition Européenne.


\*Possibilité d'avoir un Diag Eco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études


Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser vos flux

## Accompagnement simple en 4 étapes

- 

**1 Analyse de vos pratiques**  
L'expert sélectionné mène l'analyse à vos côtés sur la base de vos informations. Vous repérez ainsi avec lui vos sources d'économies.
- 

**2 Définition d'un plan d'action**  
Personnalisé et chiffré, il vous permet d'anticiper les gains pressentis, c'est vous qui en validez la faisabilité avec l'expert.
- 

**3 Mise en place des actions**  
Pendant un an, vous mettez en œuvre votre plan d'actions en réalisant des points de suivi réguliers avec l'expert.
- 

**4 Évaluation**  
A l'issue de l'accompagnement vous évaluez conjointement avec l'expert, ce qui vous permettra d'envisager d'autres actions.

## QUEL PRIX ?

Ce dispositif, financé par l'ADEME et opéré par Bpifrance, accompagne les entreprises dans la transition écologique en France.

Le prix du Diag Eco-Flux dépend de la taille du site de l'entreprise visé par le dispositif.

Profitez de ce dispositif financé à 50% par l'ADEME (dans la limite de l'enveloppe disponible)

Effectif du site concerné par le Diag Eco-Flux	20 à 50	51 à 250
Coût pour le site	2 000 € HT	3000 € HT

## CONTACT

Site : <http://diagecoflux.bpifrance.fr>

Mail : [diagecoflux@bpifrance.fr](mailto:diagecoflux@bpifrance.fr)

## Une solution clef en main et efficace pour entamer sa décarbonation

### DIAG DÉCARBON'ACTION

Le Diag Décarbon'action propose une **méthode efficace et éprouvée** pour initier la décarbonation des entreprises et les aider à passer à l'action

## POURQUOI ?

Le Diag Décarbon'action vise à aider les PME et petites ETI à **réduire leurs émissions de gaz à effet de serre** pour être **plus résilientes et compétitives**, en réponse aux **contraintes actuelles et futures** (réglementaires, de marché, risques climatiques, etc).

## COMMENT ?

Bpifrance met à disposition des entreprises l'expertise de bureaux d'étude et cabinets de conseil spécialisés en comptabilité carbone.

**Ce réseau d'experts est sélectionné par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME et de l'Association Bilan Carbone.** Suivant une méthode certifiée et conforme à la réglementation, **l'accompagnement se fait sur 6 à 8 mois.**

## POUR QUI ?

- **Les organisations françaises** disposant d'un numéro SIREN et d'un numéro URSSAF
- **Comptant moins de 500 personnes** (non soumises à la réglementation sur le bilan GES)
- Disposant d'un premier exercice comptable
- À jour de leurs obligations sociales et fiscales
- **N'ayant jamais réalisé de bilan GES**



## Une solution clef en main et efficace pour entamer sa décarbonation

### Accompagnement simple en 3 étapes



**1**

#### Bilan des émissions de GES

L'expert sélectionné estime le volume d'émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise généré en un an sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (émissions directes et indirectes)



**2**

#### Définition d'un plan d'action

Avec l'appui de l'expert, l'entreprise définit et priorise des actions de réduction des émissions. Ce plan d'actions est ensuite chiffré par l'expert.



**3**

#### Mise en transition

L'expert aide l'entreprise à valoriser la démarche pour embarquer son écosystème (salariés, clients, fournisseurs,...) et à passer à l'action.

## QUEL PRIX ?

Ce dispositif, co-financé par l'**ADEME** et **Bpifrance**, accompagne les entreprises dans leur démarche de décarbonation.

Le prix du Diag Décarbon'action dépend de la taille de l'entreprise :

<b>Effectif de l'entreprise</b>	<b>1 à 249</b>	<b>250 à 499</b>
<b>Prix pour l'entreprise*</b>	<b>4 000 € HT</b>	<b>6 000 € HT</b>

*\*Tarif subventionné sous réserve de non dépassement du plafond des aides d'Etat dites de minimis*

## CONTACT

Site : <http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/>

Mail : [diagdecarbonaction@bpifrance.fr](mailto:diagdecarbonaction@bpifrance.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# FOCUS PACTE Industrie

**PACTE**    
**industrie**  
Accompagnements et Compétences

Parcours **A**ccompagnement et **C**ompétences pour la **T**ransition **E**nergétique de l'Industrie



Elisa Martinez  
Chargée de mission PACTE Industrie  
[Elisa.martinez@ademe.fr](mailto:Elisa.martinez@ademe.fr)

28/09/2023

# PACTE Industrie : accompagnements et montée en compétences dans la transition énergétique



## Qu'est-ce que PACTE Industrie ?

- ✓ Vise à **enclencher un changement d'échelle** dans l'engagement des industriels dans la planification de leur transition écologique
- ✓ Combine **montée en compétence individuelle et démarche à l'échelle des groupes et sites industriels**
- ✓ Regroupe sous un même programme **des dispositifs qui ont fait leurs preuves et des méthodologies innovantes**
- ✓ Porté par deux acteurs de référence sur la transition énergétique des industriels **l'ADEME et l'ATEE**

## Sur la période 2023-2026 :

- ✓ Budget de 49 M€ financé par les CEE
- ✓ Formation de 2 700 acteurs de l'industrie
- ✓ Accompagnement de plus de 1 700 sites et groupes industriels

# Positionnement PACTE Industrie dans le parcours décarbonation de l'industrie

## Etat des lieux

Audit énergie ou revue  
énergétique

et / ou

Bilan GES



## Formation et structuration de la démarche

Formation

- Management de l'énergie
- Stratégie de décarbonation
- Financement

Accompagnement

- Management de l'énergie
- Stratégie de décarbonation
- Financement



## Etude de faisabilité

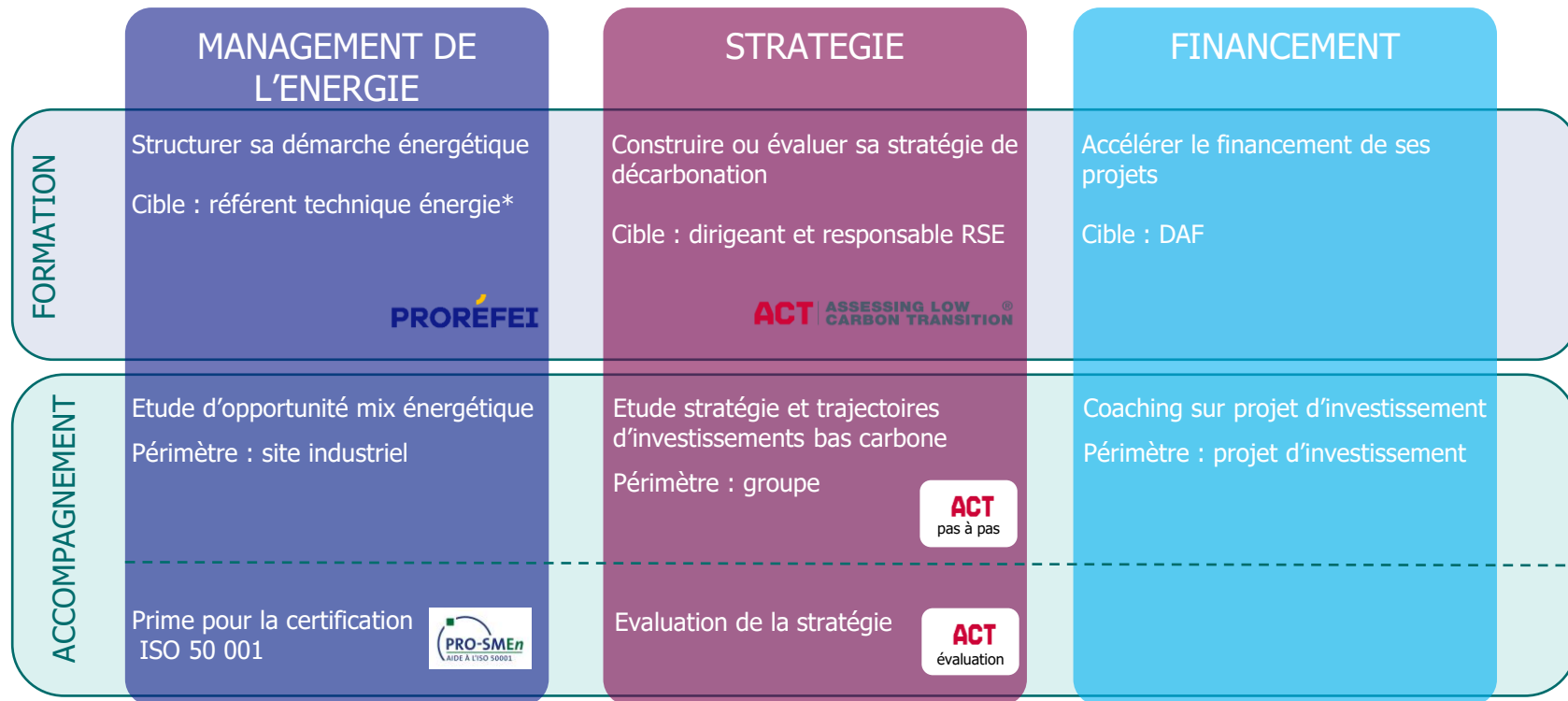
Décarbonation industrie  
Récupération de chaleur et  
EnR (budget Fonds  
chaleur)



## Investissement



# Un panel de solutions pour les industriels adapté aux profils et à la maturité pour accélérer les efforts de sobriété des industriels



# Modalités de prise en charge

Axes	Actions	Assiette éligible (€ HT)	Taux d'aide
Formation	PROREFEI	3700 €	80% < 250 salariés 40% ≥ 250 salariés
	ACT pas à pas	1000 €	
	ACT évaluation	500 €	
	Financement	A déterminer	
Accompagnement	Etudes opportunité mix énergétique (site)	10 000 €	70% TPE
	Stratégies & trajectoires d'investissements bas carbone	1 volet : 30 000 € 2 volets : 50 000 €	60% PME
	Coaching projet investissement	5 000 €	50% ETI et grands groupes
Certification / labellisation	ACT évaluation	5 000 €	20% de l'assiette Aide plafonnée à 40 000 €
	Prime à la certification ISO 50 001	Dépenses énergétiques annuelles des sites bénéficiaires	

# Merci de votre attention !

- ✓ PACTE Industrie

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/pacte-industrie>

- ✓ Formations PACTE Industrie

<https://formations.ademe.fr / www.prorefei.org>

- ✓ Dépôt des demandes d'aides PACTE Industrie

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/2023/pacte-industrie-parcours-accompagnement-competences-transition-energetique-0>

- ✓ Demande prime PRO-SMEn

<https://pro-smen.org>

# La décarbonation

Etape 1 : Connaitre ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

## Les dispositifs phares :

### DECARBONATION PROCESS

#### AAP DECARB IND

Projet(s) > 3 M€

Tous projet(s) de réduction des émissions de GES d'un site industriel (efficacité énergétique, électrification, intrants matières moins carbonés, ...)



Prochaine relève le 12 décembre

### EFFICACITE ENERGETIQUE

#### Dispositifs des CEE

Certificats d'Economies d'Energies

- Récupération de chaleur et/ou optimisation compresseur et groupe froid
- Installation de variateur de vitesse
- LED, compteurs, presse à injection électrique...





# La décarbonation

Etape 1 : Connaître ses consommations

Etape 2 : L'efficacité énergétique

Etape 3 : Substituer par des énergies bas-carbones

## Les dispositifs phares :

### CHALEUR BAS-CARBONE

#### Fonds Chaleur ADEME

Chaudière bois  
Géothermie  
Solaire thermique

Financement: entre 30 et 70%



### SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

**Aides étatiques**  
(obligation d'achat ; prime autoconsommation)

**Possibilité de Tiers-financement**

# Les énergies renouvelables thermiques

1<sup>ère</sup> source de  
chaleur en France



Biomasse



BOIS  
ENERGIE  
OCCITANIE

Disponibilité  
constante et  
indépendante  
des variations  
climatiques



+ Rafraîchissement

GÉO-  
THERMIE  
OCCITANIE



Géothermie



Réseaux  
de chaleur

## La chaleur renouvelable pourquoi ?

- + Visibilité, maîtrise des coûts de production, autonomie énergétique, compétitivité (avec soutien financier à l'investissement)
- + Substitution énergie fossile, réduction des émissions de CO2
- + Technologies mûres
- + Valorisation ressources disponibles aux échelles locale ou régionale, création d'emplois locaux non délocalisables

SOLAIRE  
THERMIQUE  
OCCITANIE



Dédié au poste de  
production d'ECS



Solaire  
thermique

Production centralisée  
d'énergie renouvelable ou de  
récupération :

- Optimisation des coûts de fonctionnement
- Performance accrue



Récupération de  
chaleur fatale

Boucle d'eau tempérée :  
production de chaud + froid

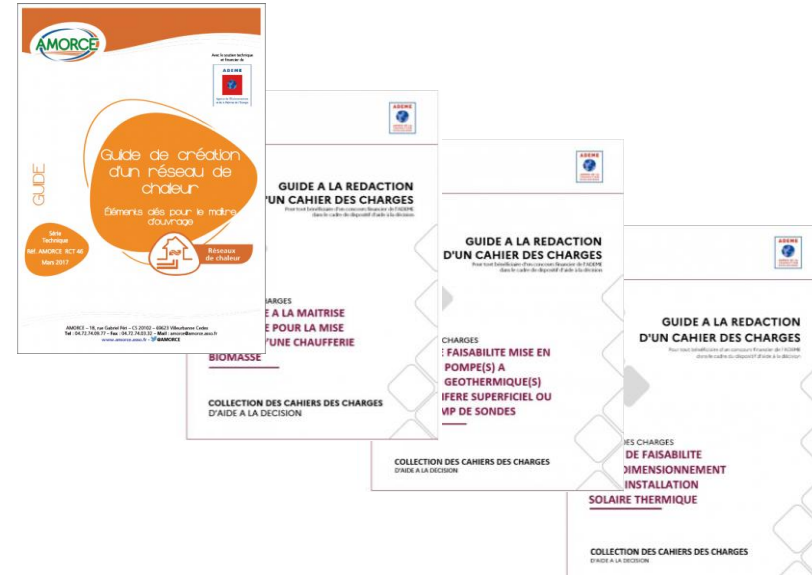
# Comment l'ADEME peut vous accompagner ?

## Aides aux études

- Schéma directeur d'approvisionnement énergétique, Études de faisabilité, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ...
- Cf. Guides ADEME pour l'élaboration de cahiers des charges
- A faire réaliser par un Bureau d'études Qualifié **OPQIBi**  
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
- 50 à 70 % d'aide



Aides à la prise de décision



[www.librairie.ademe/cahier-des-charges](http://www.librairie.ademe/cahier-des-charges)

# Comment l'ADEME peut vous accompagner ?

## Aides aux investissements

- Installation de production de chaleur renouvelable (biomasse, géothermie de surface, solaire thermique) soit :
  - **dédiée à un bâtiment**
  - sur plusieurs bâtiments d'un même **patrimoine**
  - pour alimenter un **réseau de chaleur** (privé ou public) desservant **plusieurs bâtiments**



- Aides conditionnées à la performance énergétique des installations
- Pour abaisser le temps de retour sur investissement des équipements



Cofinancement possible Région Occitanie



40 à 80 % d'aide

- Audit et réhabilitation d'installations **solaires thermiques** collectives



[www.agirpourlatransition.ademe.fr](http://www.agirpourlatransition.ademe.fr)

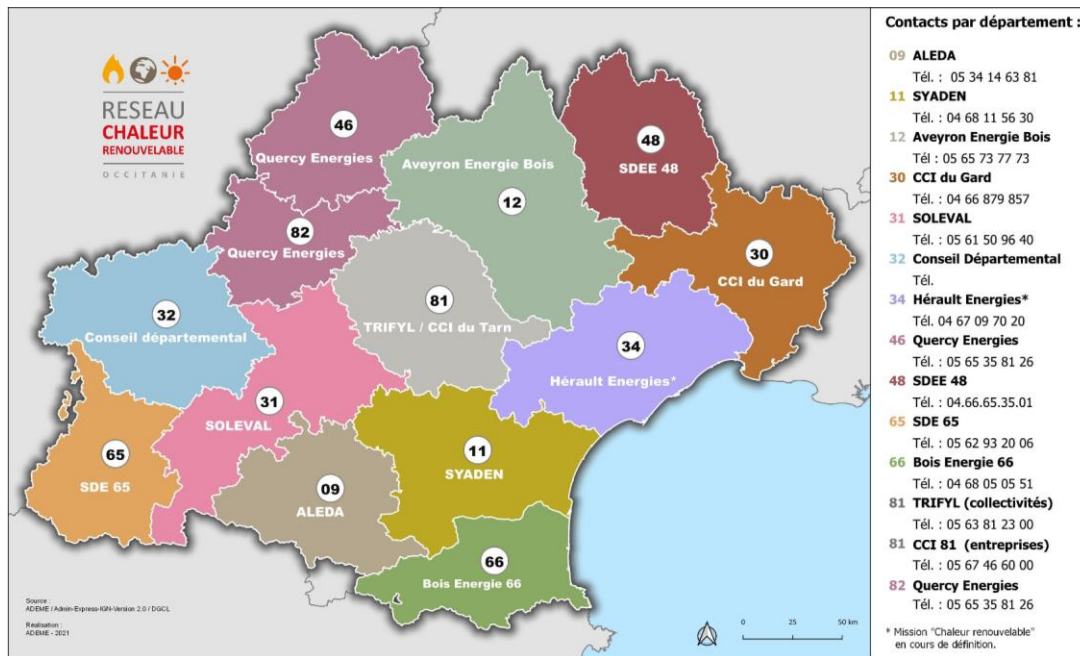


# Financement et accompagnement Réseau chaleur renouvelable

27 ETP répartis sur tout le territoire

Missions

- Prospection
- Accompagnement des porteurs de projets
- Réalisation d'analyses d'opportunité (pré-étude)
- Accompagnement à la constitution des demandes de subvention
- Accompagnement à la mise en œuvre des projets



La méthanisation permet de valoriser les déchets organiques issus du territoire, sous la forme de matière (digestat) et d'énergie (biogaz).

En janvier 2020, plus de **809 installations** fonctionnent en France dont 107 dans le secteur de l'industrie.



## Le Centre Régional Gaz Verts

Mis en place en 2019 à l'initiative de l'ADEME et de la Région Occitanie, animé par l'AREC, le centre régional gaz verts a pour **objectif d'accompagner le développement des gaz verts renouvelables en Occitanie, tout particulièrement la méthanisation.**

Il propose à l'ensemble des porteurs de projets un accompagnement personnalisé pour aider au développement de projets de méthanisation de qualité :

- information sur les démarches à suivre, les technologies, le contexte réglementaire, la concertation, les sources de financement ;
- mise en relation avec les acteurs de la filière grâce à un annuaire d'acteurs régulièrement actualisé.



**CENTRE  
RÉGIONAL  
GAZ VERTS  
OCCITANIE**

**En savoir plus :** [présentation](#)

# » PROJET CARBONEA CLIMAT & RSE

## Savoir d'où on part et comment commencer

**Objectif de l'AREA** : mettre « le pied à l'étrier » et démystifier le bilan carbone pour les IAA d'Occitanie en ayant « une photo de départ » et passer à l'action en collectif

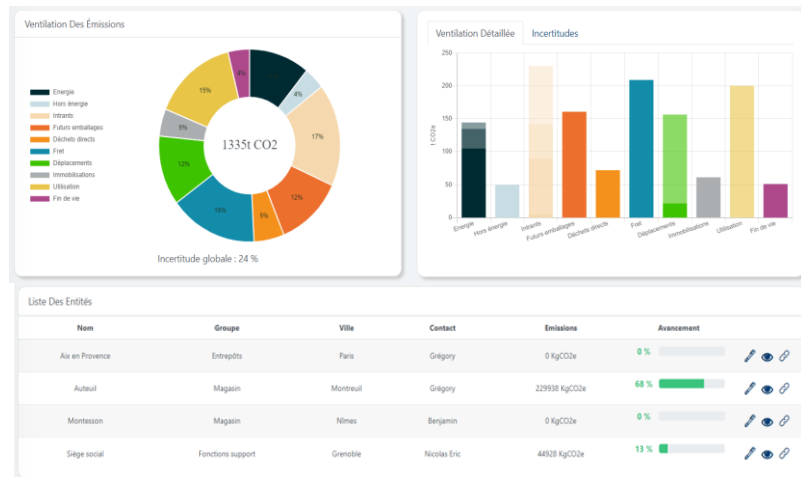
➔ Viser 20-25 entreprises



**Ambition de l'AREA: rendre accessible la démarche aux PME / TPE**

- ➔ Réaliser un bilan carbone simplifié
  - avec les postes à impact (scope 1,2,3)
- ➔ Préparer les entreprises aux évolutions réglementaires
- ➔ les sensibiliser aux enjeux carbone globaux et sphère responsabilité
- ➔ Identifier des premières actions concrètes de decarbonation

**Cible : les petites structures** : entreprises de moins de 250 salariés





# » PROJET CARBONEA CLIMAT & RSE

## Les avantages pour les entreprises

- Un accompagnement de l'entreprise de **2j complets par une experte RSE** de l'AREA et **11h de consulting externe** (plateforme agréée ABC et Ademe)
- Un **gain de temps** en se concentrant sur les postes à impact & étant encadré
- **Coût négocié** versus une expérience individuelle
- **Outil ergonomique** via une plateforme qui permet d'exploiter les résultats pour l'interne, l'externe et d'une année sur l'autre en suivant les efforts engagés
- **Une réponse solide** face aux sollicitations de leurs clients distributeurs ou Banques



### CONTACTS AREA:

[Sylvie.martinel@areaoccitanie.com](mailto:Sylvie.martinel@areaoccitanie.com)

[Anne.gerard@areaoccitanie.com](mailto:Anne.gerard@areaoccitanie.com)



pour comprendre le Projet  
CARBONEA en vidéo





# Perspectives : les outils d'aide à la décarbonation

- **Décarbonation, dans une approche filière :**
  - Scope 3 (RSE, décret bilan des émissions de gaz à effet de serre « BEGES »)
  - Une évidence, pour les coopératives
  - Une nécessité aussi pour les entreprises privées
- **France 2030 : vers la fin des mesures**
  - Diagnostic décarbonation
  - Résilience & capacités alimentaires, clos 15 novembre 2023  
→ prochains programmes ?
- **Planification écologique :**
  - Mesure « Fonds en faveur de la souveraineté et des transitions » : projets territoriaux :
    - IAA
    - investissements immatériels
  - Mesure « Plan protéines » : structuration des filières
  - Mesures amont agricole (avec approche filière) :
    - Diagnostic carbone
    - Décarbonation de l'agriculture
- **Horizon Agro 2040 ...**



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Merci de votre attention